

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit du mois d'octobre, à 20h, le conseil municipal de Beaupréau-en-Mauges, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire du mois d'octobre, salle de la Prée – Le Sporting à Beaupréau sous la présidence de M. Gérard CHEVALIER, maire.

CONVOCACTION DU 21 OCTOBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 161 Présents : 113 Votants : 122

Nom Prénom	Présent	Pouvoir à	Excusé	Absent	Nom Prénom	Présent	Pouvoir à	Excusé	Absent
AFCHAIN Marie-Jeanne	X				GUILLEMIN Sylvie		Gérard VIAULT	X	
ALLAIRE Sébastien			X		GUITTON Vincent	X			
ANISIS Magalie	X				HUMEAU Gladys				X
					JEANNETEAU Henri-Noël	X			
AUBIN Franck	X				LANDREAU Christelle			X	
AUGER Dolorès	X				LANDREAU Daniel		Bernard GALLARD	X	
BARRE Tristan	X				LAURENDEAU Céline				X
BAUMARD Annick			X		LAURENDEAU Christian	X			
BAUMARD Jean-Marie	X				LAURENDEAU Frédéric	X			
BEAUMIER Françoise	X				LE PALLEC Marion	X			
					LEBOEUF Sophie		Liliane PITON	X	
BERNARD Josette	X				LEBRUN Régis	X			
BESNARD Michel	X				LECLERC François-Xavier			X	
BIDET Bernadette	X				LEDUC Annabel				X
BLANCHARD Michel	X								
BLANCHARD Régis	X				LEGER Marie-Noëlle	X			
BOISIAUD Maryse				X	LEGUENNAN Christophe			X	
BOSSOREIL Jean Luc	X				LEROY Gilles	X			
BOURCHENIN Anne	X				LETHEULE Jacky	X			
BOURCIER Fredy	X				LEVY Régis			X	
BOUSSION Emmanuel			X		LIBAULT Marie-Line	X			
BRAUD Annick	X				LORRE Joseph	X			
BREMOND Christine			X		LUSSON Bernard	X			
BREUT Mickaël	X				LUSSON Régis	X			
BREUT Sylvie		Mickaël BREUT	X		MADY Jérôme			X	
BUSSY Patrice				X	MARCHAND Estelle			X	
					MARTIN Luc	X			
CAILLEAU Jean-Yves	X				MARTINEAU Gilles	X			
CESBRON Suzanne	X				MARY Bernadette	X			
CHAUVAT Sandrine		Alain CHAUVIRE	X		MARY Jean-Michel	X			
CHAVIERE Régine	X								
CHAVIRE Alain	X				MATHIEU Karine			X	
CHAVIRE Josette	X				MAUGET Michelle	X			
CHENE Claude	X				MENARD Pascal	X			
CHESNE Guy	X				MENARD Philippe			X	

.../...

Nom Prénom	Présent	Pouvoir à	Excusé	Absent	Nom Prénom	Présent	Pouvoir à	Excusé	Absent
CHEVALIER Gérard	X				MERAND Jean-Charles	X			
CHIRON Martine			X		MERAND Martine	X			
CHOLET Christophe	X				MERCERON Thierry	X			
COGNIER Denis				X	MOREAU Philippe			X	
COLINEAU Thérèse	X				MORILLE Jean-Pierre	X			
COSNEAU Céline	X				MORINIERE Jean-Claude	X			
COSQUER Geoffrey	X				MURZEAU Jérôme				X
COULBAULT Patrice			X		NAIN Benoît	X			
COURAUD Pauline	X				NDIAYE Sandrine			X	
COURBET Danielle	X				NOEL Alban	X			
COURPAT Philippe	X				ONILLON Jean-Yves	X			
COUSSEAU Serge	X				OUVRRARD Christine	X			
COUVRAND Erié	X				PAPIN Valérie			X	
D'ANTHENAISE Gonzague			X		PASQUIER Eric	X			
DAVID Dominique			X		PASTRE Yvonnick	X			
DAVY Christian	X				PERDRIAU Christophe			X	
DELAHAYE Bertrand	X				PETITE Jeanne Marie	X			
DELAUNAY Cédric	X				PINEAU Sylvie	X			
DELAUNAY Sandrine				X	PIOU Marcel	X			
DENECHERE Marie-Ange	X				PITON Liliane	X			
DESLANDES Stéphanie				X	POHU Brigitte	X			
DHENIN Corinne				X	POHU Yves	X			
DOIEZIE Annabelle	X				POIRIER Anne	X			
DOUET Catherine	X				POIRIER Isabelle	X			
DUFEU Laurent	X				POMARAT Philippe	X			
DUPAS Olivier	X				PREVOST Luc-Paul		Claudine RABIN	X	
DUPONT Sylvie			X		PRIOUR Cécile				X
DURAND Aurélie	X				RABIN Claudine	X			
DURAND Jacques	X				RAFFEGEAU Annie	X			
DURAND Myriam	X				RETHORE Françoise	X			
DURAND Virginie			X		RETHORE Sabrina				X
ETOURNEUX Delphine	X								
FAUCHEUX Sonia		Myriam DURAND	X		RIPOCHE Aurélie				X
FEUILLATRE Françoise	X				ROUSSEAU Ambroise	X			
FOSSÉ-RIPOCHE Marie-Françoise			X						
GACHET Jean-Robert	X				SAMSON Gérard	X			
GALLARD Bernard	X				SAUVESTRE Didier		Marie-Claude TUFFEREAU	X	
GALLARD Christophe	X				SECHE Magalie	X			
GALLARD Martine	X				SOULARD Françoise	X			
GAUTIER Catherine				X	SOURICE Dominique	X			
					SOURICE Martial	X			
GIRARD Anita		Régine CHAUVIERE	X		SOURISSEAU Christophe	X			
GIVEL Geneviève	X				SUBILEAU Jean-Michel	X			
GOHIER Christophe	X				TANGUY Marie-Juliette	X			
GOURDON Dominique	X				TARTRE Elisabeth			X	
GOURICHON Bruno			X		TERRIEN Claudine	X			
GOURIN Michel	X				THOMAS Jérémy	X			
GREGOIRE Gildas	X				TUFFEREAU Marie-Claude	X			
GRIMAUD Philippe	X				VIAULT Gérard	X			
GUILBERY Michelle	X								

.../...

APPROBATION DU PLAN DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES N° 19-10-02

M. Franck AUBIN, adjoint à l'Urbanisme, expose à l'assemblée que les dispositions de l'article L.2224-10 du Code général des collectivités territoriales, stipulent que les communes doivent délimiter et approuver leurs zonages d'assainissement – volet eaux usées et eaux pluviales après enquête publique. En effet, l'élaboration du PLU de Beaupréau-en-Mauges nécessite l'élaboration des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et des règlements qui s'y rapportent.

Il explique que ce zonage a pour effet de délimiter :

Un volet Eaux Usées qui comprend :

- 1° Les zones d'assainissement collectif où les collectivités sont tenues d'assurer la collecte des eaux domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées,
- 2° Les zones relevant de l'assainissement non collectif où les collectivités sont tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif.

Et un volet Eaux Pluviales qui comprend :

- 3° Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement,
- 4° Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

M. Franck AUBIN explique ensuite que, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Beaupréau-en-Mauges, la commune a choisi le bureau d'études spécialisé ALTEREO afin d'élaborer cette étude de zonage de l'assainissement volet eaux usées et eaux pluviales. Il présente ensuite l'ensemble du travail effectué dans le document nommé « zonage de l'assainissement – volet eaux usées et eaux pluviales ».

Le projet d'élaboration des zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales de la commune de Beaupréau-en-Mauges a fait l'objet d'un examen au cas par cas par la Mission Régionale d'Autorité Environnement des Pays de la Loire (MRAE), en application de l'article R.122-17 II du Code de l'Environnement.

Par décision n° 2018-2973 du 7 mars 2018, la MRAE a décidé de soumettre le projet à évaluation environnementale.

Par arrêté n° PAD 2019-180 du 11 avril 2019, l'enquête publique unique relative à la révision du PLU, à l'élaboration du zonage des eaux pluviales et à la modification du zonage d'assainissement des eaux usées de Beaupréau-en-Mauges a été ouverte. M. Georges BINEL a été désigné Président de la Commission d'enquête par le Tribunal Administratif de Nantes, par décision en date du 7 mars 2019.

Considérant dans ces conditions, qu'il convient d'approuver le plan de zonage de l'assainissement - volets eaux usées et eaux pluviales et de l'annexer au Plan Local d'Urbanisme de Beaupréau-en-Mauges,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-10,
Vu la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,
Vu la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Considérant le chapitre III du titre II du livre Ier du Code de l'Environnement.

Considérant que la préservation de l'environnement et en particulier de la qualité de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes et des milieux ainsi que la prévention des nuisances et pollutions de toutes natures sont parmi ces conditions,

.../...

Considérant que la nécessité d'une cohérence entre les zones constructibles d'un futur PLU et les possibilités d'assainissement s'impose,

Considérant qu'il était nécessaire d'établir un zonage d'assainissement pour assurer une compatibilité avec les objectifs d'urbanisation du futur PLU et définir ainsi une politique de gestion des eaux usées et pluviales,

Considérant que ce projet de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales a été soumis à enquête publique, du 18 mai au 20 juin 2019 inclus, conformément à l'article L.2224-10 du Code général des collectivités territoriales et avant approbation définitive,

Le maire propose au conseil municipal :

- D'APPROUVER tous les documents relatifs au projet de zonage d'assainissement, volets eaux usées et eaux pluviales de la commune de Beaupréau-en-Mauges, tels qu'ils apparaissent dans le dossier,
- D'ANNEXER ces plans de zonage d'assainissement volets eaux usées et eaux pluviales au Plan Local d'Urbanisme de Beaupréau-en-Mauges,
- DE L'AUTORISER, ou l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ : 117 voix pour ; 0 contre ; 2 abstentions.

Pour extrait certifié conforme
Gérard CHEVALIER
Maire de Beaupréau-en-Mauges



Acte à classer

DCM-19-10-02

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-10-30T13-41-50.00 (MI219823178)

Identifiant unique de l'acte :

049-200053619-20191028-DCM-19-10-02-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Approbation du plan du zonage d'assainissement
eaux usées et pluviales

Date de décision : 28/10/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d urbanisme
2.1.1. Délibérations de prescriptionActe : DCM 19 10 02.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/10/19 à 13:41

Par MARTIN Elisabeth

Transmis

Date 30/10/19 à 13:41

Par MARTIN Elisabeth

Accusé de réception

Date 30/10/19 à 13:52

